

ZIMBABWE

**Fermeture illégale d'un média
indépendant**

Index AI : AFR 46/001/2004
ÉFAI

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>

Mardi 13 janvier 2004

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amnesty International demande aux autorités zimbabwéennes de faire respecter l'état de droit et de restaurer le droit fondamental des Zimbabwéens de s'exprimer librement. Cet appel intervient alors que la police du pays persiste à ne pas tenir compte d'une décision de la Haute Cour lui ordonnant de se retirer des locaux d'un journal indépendant, le *Daily News*.

« *Le refus de la police d'appliquer les décisions de justice est un coup porté à la légitimité et à l'autorité des tribunaux, ainsi qu'au respect de l'état de droit au Zimbabwe* », a déclaré Amnesty International.

Le *Daily News* a été fermé en septembre 2003 à la suite de la décision de la Cour suprême estimant que le journal était publié illégalement parce qu'il n'était pas enregistré auprès de la Commission des médias et de l'information, placée sous contrôle gouvernemental. L'obligation d'enregistrement est prévue par la Loi relative à l'accès à l'information et à la protection de la vie privée, adoptée en 2002. La police a pénétré dans les locaux du *Daily News* le 19 décembre 2003, quelques heures seulement après qu'un tribunal administratif eut décidé que le journal devait être autorisé à reprendre ses activités. Le 9 janvier 2004, la Haute Cour a ordonné à la police d'évacuer les lieux.

Amnesty International a fait part à de multiples reprises de ses vives préoccupations quant à l'utilisation de la législation nationale pour empêcher la liberté d'expression et réduire au silence l'opposition au Zimbabwe. Un grand nombre de dispositions des lois promulguées récemment, telles que la Loi relative à l'accès à l'information et à la protection de la vie privée, sont expressément contraires à la Constitution du pays et aux normes internationales relatives aux droits humains. Ces derniers mois, les autorités zimbabwéennes ont multiplié les coups portés contre les médias et les journalistes indépendants. ●